



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 17 mai 2019

Y:STED EnquêtesEnquêtes 2019enquêtes 170519.doc

Enquêtes Publiques

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- Constellium Valais SA, par le bureau Bisa - Bureau d'Ingénieurs SA, pour la construction d'un couvert non chauffé en annexe à une halle existante à l'Ancien Sierre (Route des Laminiers) sur la parcelle No 9384, plan No 23 (zone industrielle) coordonnées 607'070/125'845.
- Immo-Projection SA, par le bureau Impervek Sàrl, pour la modification d'un projet autorisé de construction d'un immeuble d'habitation et d'un parking souterrain (demande réparatoire) à Locherbach (Impasse de la Loquette) sur les parcelles Nos 3490 et 3487, plan No 14 (zone de faible densité à aménager et zone sensible à aménager), coordonnées 606'100/126'550.
- Mme et M. Juliette et Pascal Bonvin, pour la pose d'un couvert avec parois coupe-vent amovibles et stores, à Portelle/Noës (Rue de la Fraternité) sur la parcelle No 13218, plan No 121 (zone de faible densité) coordonnées 604'975/125'405 (dérogation au tableau 109 RCCZ).
- Mme et M. Monique et Antonio Carreto, pour le remplacement des volets d'une maison d'habitation existante à Maison Rouge (Route de Lamberson) sur la parcelle No 3981, plan No 16 (zone de moyenne densité) coordonnées 606'640/126'305.
- Le Centre Commercial Manor, par MF Real Estate Management, par le bureau Rudaz-Rudaz architectes, pour le remplacement d'enseignes en façades d'un bâtiment commercial existant à Plantassage/Noës (Rue de Plantassage) sur la parcelle No 14174, plan No 126 (zone de centre d'achat à aménager) coordonnées 605'580/125'650.
- M. Jean-Claude Renggli, pour le remplacement d'une haie existante aux Liddes (Route des Liddes) sur la parcelle No 3639, plan No 14 (zone de moyenne densité) coordonnées 606'513/126'608 (dérogation aux articles 62 RCCZ et 166 LR).
- Le Centre Porsche Sierre, par la société Alpiq E-Mobility AG, pour l'installation de bornes de recharges électriques à Tournefous (Avenue de France et Route de la Bonne-Eau) sur les parcelles Nos 3709 et 3721, plan No 15 (zone de centre B à aménager et de moyenne densité) coordonnées 606'368/126'358.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service émetteur	Service de l'Edilité et de l'Urbanisme	DF
Date début de la publication	17.05.2019	
Date fin de la publication	17.06.2019	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 13 mai 2019

Signalisation routière

La Ville de Sierre porte à la connaissance des usagers de la route, le projet de pose de nouvelles signalisations :

Pour la Ville de Sierre


A Noës, au chemin des Abeilles, à la rue des Jardins, à la rue des Coquelicots, à la rue de Pranou, au chemin de Beauvallon, à la rue du Goupillon, à la rue du Vieux Noës, à la rue des Nomades, à la rue de Pont-Chalais, à la rue Michel, à la Montée des Pèlerins, à la venelle Ste-Thérèse, à la rue de Girouda, à l'impasse des Rocailles et à la rue de l'Ehala, mise en place des aménagements suivants :

- Panneaux de signalisation relatifs à la mise en œuvre d'une zone OSR 2.50 « Interdiction de parquer, sauf places marquées »

Les plans détaillés peuvent être consultés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8h00 à 12h00.

Les remarques éventuelles à l'encontre de la présente publication doivent être adressées aux Services Techniques de la Ville de Sierre dans les trente jours.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service concerné	Services Techniques	
Date début de la publication	17.05.2019	
Date fin de la publication	17.06.2019	



AVIS OFFICIEL

PILIERES PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 17 mai 2019

Enquête Publique

En application de la Loi cantonale sur les routes du 3 septembre 1965 et de l'ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement du 19 octobre 1988, la Ville de Sierre, soumet à l'enquête publique le projet de la Transversale de Pont-Chalais comprenant :

- L'entretien et le renforcement du pont sur le Rhône.
- L'ajout d'une passerelle destinée à la mobilité double accolée au pont sur le Rhône.
- L'aménagement d'une voie destinée à la mobilité douce avec l'adaptation de la transversale et des carrefours.
- Le rapport technique et la notice d'impact sur l'environnement.
- Le plan des alignements.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, aux Services techniques de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, durant les heures d'ouverture.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Services techniques	Visa
Date début de la publication	17.05.2019	
Date fin de la publication	17.06.2019	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 17 mai 2019

Modification d'horaires – Le Postillon

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Ville de Sierre porte à la connaissance du public que **M. Thierry Bittel**, domicilié à Venthône, lui a adressé une requête tendant à obtenir une **autorisation pour un changement d'horaires** au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements (parcelle) : 13'334, Plantassages 4 - Noës
Enseigne : **Le Postillon**
Nouveaux horaires : Lundi : fermé
Du mardi au samedi de 08h00 à 24h00
Dimanche de 09h00 à 16h00
Jours fériés : ouvert
Prestations : Café-restaurant
Valable dès le : 18 juin 2019

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au **17 juin 2019**.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Police municipale Sierre	
Date début de la publication	17.05.2019	
Date fin de la publication	17.06.2019	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 17 mai 2019

Y:\CH\Modèles\Chancellerie\Piliers publics modèle.doc

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Ville de Sierre porte à la connaissance du public que **M. Sébastien Bonvin**, domicilié à Bulle, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter un hôtel et restaurant au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements (parcelle) : No. 4335 – Rte de Sion 38 - Sierre
Enseigne : **Ibis Styles**
Prestations : Hôtel et restaurant
Heures d'ouverture et de fermeture : Hôtel : 24h/24h – 7 jours / 7 jours
Restaurant : de 06h30 à 24h00 tous les jours
Jours fériés : ouvert
Début de l'activité : 18 juin 2019
Employeur : Valtian Hotel Management Sàrl

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 17 juin 2019.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Police	
Date début de la publication	17.05.2019	
Date fin de la publication	17.06.2019	

Traité par :
Police municipale
Thomas Zimmermann
027 452 06 00 / thomas.zimmermann@sierre.ch

COMMUNIQUE DE POLICE

Sierre, le 17 mai 2019

Wake Up and Run & Sierre respire – le 24 mai 2019 sur la Place Hôtel de Ville à Sierre.

Restrictions de circulation

Route fermée du jeudi 23 mai 2019 à 08h00 au vendredi 24 mai 2019 à 20h00 environ.

La rue du Bourg entre la rue Centrale et la place Hôtel de Ville, l'avenue du Château de la Cour, entre la place Hôtel de Ville et le giratoire du Bourgeois.

Déviation du trafic par la rue Centrale.

Parcage

Parkings publics du centre ville.

Police municipale Sierre